

# Compte-rendu du Conseil de l'école élémentaire Léon Blum du 4 Novembre 2024

## ORDRE DU JOUR

### Vie de l'école

- 1) Résultats des élections de parents d'élèves, présentation des membres du conseil d'école.
- 2) Point sur les effectifs des élèves par classe de la rentrée septembre 2024.
- 3) Point sur l'évaluation d'école de l'année scolaire 2023 / 2024.
- 4) Règlement du temps scolaire et périscolaire.
- 5) Point sur le programme pHARe : plan de prévention du harcèlement.
- 6) Évaluations nationales du CP au CM2.
- 7) Points sur les exercices incendie, PPMS intrusion, Vigipirate Urgence Attentat et les mesures de sécurité renforcées.
- 8) Différents projets sur l'école.
- 9) Questions diverses

## PARTICIPANTS

Enseignant / Représentant	Classe ou Fonction
Mme Daeninck	Directrice de l'école élémentaire
Mme Martin	Coordinatrice enfance / jeunesse
Mme Camera	Adjointe au maire du Plessis-Pâté
Mme Fréau-Gigan Mme Lefèvre Mme Foudil Mme Gognat Mme Caspar Jacques Mme Pineau Mme Jacquemin Mr Moulin Mme Canova	Enseignants

Mr Durand Mr Quagliari Mme Deboeuf excusée Mme Zemrani excusée Mme Amaral excusée Mme Wachs excusée Mme Wasilkowski excusée	AESH
Mme Jacoel Mme Id Elasri Mme Daubras Mme Bretonnet Caradonna Mme Cysique Mr Dufresne Mme Bobot Mme Tuillé Mme Gilibert Mme Labied Mme Mahaut	Parents élus

Ouverture de la séance à 18h par Mme Daeninck, directrice de l'école élémentaire.

## VIE DE L'ÉCOLE

### 1. **Résultats des élections de parents d'élèves, présentation des membres du conseil d'école.**

Présentation de chaque membre du conseil.

20 parents d'élèves ont été élus : 11 titulaires et 9 suppléants

Le parent délégué a pour mission de faciliter les échanges entre les parents, l'école et la mairie. Il transmet les informations essentielles de l'école aux parents et recueille leurs préoccupations, suggestions pour les relayer à l'établissement. Madame DAENINCK précise qu'il est important lors de malentendus ou de questionnements d'aller voir directement l'enseignant de son enfant. Les parents délégués peuvent intervenir auprès de la directrice pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation. Ils peuvent faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école.

### 2. **Point sur les effectifs des élèves par classe rentrée de septembre 2024.**

À la rentrée, il y avait 273 élèves répartis sur 11 classes. Actuellement, nous avons 269 élèves.

Pour la rentrée 2025-2026, le nombre de classes devrait rester inchangé, soit 11 classes.

### **3. Point sur l'évaluation d'école de l'année scolaire 2023 / 2024.**

L'évaluation est positive et s'apparente à un « audit » de l'Éducation Nationale. Elle s'est très bien déroulée, mettant en avant les points forts, les points à améliorer. Les deux équipes pédagogiques ont apprécié les moments d'échanges, de réflexions sur les pratiques pédagogiques, le climat scolaire, le travail avec les AESH. Il a été remarqué une grande cohésion entre les différents acteurs qui jouent un rôle autour de la journée des élèves.

Le climat scolaire est serein dans l'école. L'équipe pédagogique est stable dans l'ensemble et la municipalité accorde des moyens importants dans les différents budgets concernant l'école.

L'école est équipée de 12 tableaux numériques + 12 ordinateurs, de 16 Ipad et d'un PC supplémentaire.

Le corps enseignant a fait remonter un besoin de formation pour mieux accompagner les élèves en difficulté, en particulier ceux avec des troubles du spectre autistique. Il a également exprimé le besoin de formations pour travailler plus efficacement avec les AESH. L'école compte cinq AESH (3 à plein temps, 1 à 20h et 1 à 12h) nous constatons une augmentation des dossiers MDPH et du nombre de prises en charge d'enfants par les AESH.

### **4. Règlement du temps scolaire et périscolaire.**

Le règlement sur les règles de vie reste identique à celui de l'an dernier, avec l'ajout d'une partie sur le harcèlement depuis l'an dernier. Il s'applique à tous les moments de la journée de l'enfant (temps scolaire, temps méridien et étude). Ce règlement a été élaboré lors de COPIIL réunissant, des parents d'élèves, les deux directrices d'école, les deux directrices du périscolaire, l'adjointe au maire, le responsable du service enfance, jeunesse.

Avec l'ajout fait l'an dernier sur le harcèlement et le programme pHARe, un travail est effectué dans chaque classe.

Ce règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera partagé avec les familles via les sites internet des enseignants (Klassly ou Toute Mon Année) ou envoyé par mail aux parents.

### **5. Point sur le programme pHARe plan de prévention du harcèlement.**

Une présentation sur la lutte contre le harcèlement a été faite aux enseignants par le groupe pHARe, dont fait partie Mme Daeninck lors d'une animation pédagogique.

Des actions de prévention et de sensibilisation sont menées dans toutes les classes tout au long de l'année, avec un accent particulier sur la sensibilisation des élèves aux réseaux sociaux afin de lutter contre le cyberharcèlement. Les enseignants utilisent des films, des documents et des livres pour expliquer aux enfants qu'en cas de mal-être ou de harcèlement, il est important d'en parler à un adulte. Des débats sont organisés, des jeux de rôle également.

Le numéro de téléphone pour la ligne de harcèlement a été modifié: il s'agit désormais du 3018, contre le 3020 auparavant.

Le climat scolaire de l'école est serein, sans incidents de harcèlement l'année dernière, ni en ce début d'année.

## **6. Evaluations nationales du CP au CM2.**

Tous les niveaux ont passé les évaluations nationales début septembre, mais les résultats au niveau de la circonscription n'ont pas encore été communiqués. Toutefois, les enseignants ont observé une baisse de niveau concernant le calcul mental, la mémorisation des procédures, la fluence en lecture, la compréhension, le vocabulaire.

Les parents ont reçu les résultats de leur enfant, de nombreux parents d'élèves ont été reçus pour échanger sur les résultats de ces évaluations de début d'année.

Ces évaluations ont été réalisées très tôt dans l'année, depuis des enfants qui ont obtenu des résultats moyens ou faibles ont progressé.

Les enseignants constatent concernant les signatures du cahier du jour et des évaluations, que seul à peine la moitié des élèves ont fait signer leurs cahiers, ce qui indique que les parents ne voient pas le travail et ne reviennent pas sur les notions à consolider. Il est important qu'un suivi du travail des enfants par les parents soit régulièrement fait pour encourager, motiver et féliciter les élèves.

## **7. Points sur les exercices incendie, PPMS intrusion, Vigipirate Urgence Attentat et les mesures de sécurité renforcées.**

Le 10 septembre, un exercice incendie a été réalisé en collaboration avec la police municipale. L'évacuation de l'école s'est effectuée en 2 minutes et 24 secondes.

Le 24 septembre, un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion a également eu lieu, et les élèves ont été confinés durant 15 minutes, la police municipale était également présente.

## **8. Différents projets sur l'école.**

**Toutes les classes:**

- 6 séances de piscines (les CM2 passeront leurs diplômes "le savoir nager")

- 2 sorties avec USEP des rencontres dans la circonscription parmi l'athlétisme, la randonnée culturelle, jeux opposition ou orientation...
- Cinéma au ciné 220 (choix des films par l'équipe pédagogique selon les projets de cycle)
- Cicadelle : films documentaires interactifs (sur l'histoire ou les sciences, projetés avec un intervenant).
- Salon du livre de St Germain lès Arpajon : un auteur / illustrateur qui passera dans les classes.
- Participation aux commémorations de la Grande guerre et de la guerre 1939 -1945.

#### **CP:**

- Musique et chants sur les 4 saisons
- Fête des 100 jours
- Sortie fin année en cours d'organisation
- Visite d'une exposition avec CAC de Brétigny sur Arpajon

#### **CE1:**

- Projet sur l'environnement: observation de la nature dans le but de la protéger l'environnement.
- Mise en place d'un jardin et d'un mangeoire pour oiseaux dans la cour
- Musique et danse
- Projet solidarité: crée un lien entre les enfants et seniors isolés qui reçoivent les portages des repas avec la création de carte de vœux . Les élèves chanteront pour les seniors.
- Sortie fin année en cours organisation
- Spectacle spectacle "A l'envers à l'endroit" de la Compagnie Muriel IMBACH.

#### **CE2:**

- Commémoration du 11 novembre (chant de la Marseillaise) et pour la commémoration du 8 mai (chant de la Marseillaise et chant des partisans)
- Musique ou danse
- Sortie fin année en cours organisation
- Visite d'une exposition avec CAC de Brétigny sur Arpajon
- Spectacle spectacle "A l'envers à l'endroit" de la Compagnie Muriel IMBACH.

#### **CM1:**

- Classe orchestre: spectacle fin d'année le 5 juin
- Commémoration du 11 novembre (chant de la Marseillaise) et pour la commémoration du 8 mai (chant de la Marseillaise et chant des partisans)
- Intervenant pour le badminton, rugby et handball
- Classe découvertes du 10 au 14 février à Cocico ( Charny dans l'Yonne)
- Visite de l'Assemblée nationale au cours de l'année.
- Sortie fin année en cours d'organisation afin d'emmener les élèves assister à un concert d'orchestre

## CM2:

- Danse : Apprendre à valser
- Art pariétal
- Projet solidarité : Carte de vœux pour la maison de retraite de Brétigny sur Orge. Trois classes iront également à la maison de retraite pour partager un repas et participer à des ateliers.
- Une dictée a été organisée avec les seniors lors de la semaine bleue
- Plantation de 3 arbres dans la cour de l'école,
- Intervenant pour le Tchoukball, rugby, basket, handball et golf
- Sortie de fin d'année le 8 avril aux château de Breteuil sur les contes traditionnels
- Commémoration du 11 novembre (chant de la Marseillaise) et pour la commémoration du 8 mai (chant de la Marseillaise et chant des partisans)
- Visite de l'Assemblée nationale au cours de l'année.

## 9. Questions diverses

### QUESTIONS PARENTS POUR L'ÉCOLE

#### 1. **Quelle est la date prévue pour la fête de l'école?**

Si vigipirate le permet, la fête de l'école se déroulera le 13 ou 20 juin.

#### 2. **Pour la collation, pourriez-vous rappeler aux parents de privilégier les fruits plutôt que les chips et bonbons?**

Les enseignants font un rappel constant de privilégier une compote de fruits ou un fruit pour la collation en début d'année aux réunions de rentrée et tout au long de l'année.

#### 3. **Nous avons toujours l'idée de créer des t-shirts à vendre au profit de l'école. Les logos ont commencé à être dessinés ; Savez-vous quand nous pourrions découvrir le design final ? Un vote est-il prévu à ce sujet ?**

*Merci pour votre idée d'un logo pour l'école Léon BLUM, nous ferons faire des gilets de sécurité pour les déplacements lors des sorties.*

Les enfants ont commencé à dessiner les logos, ils ont été très productifs. Le logo final sera voté d'ici la fin du mois de novembre.

#### 4. **Quel niveau partira en voyage scolaire cette année ?**

Les CM1 partiront en classe découvertes à COCICO .

### QUESTIONS PARENTS POUR LA MAIRIE

**1. Pour le goûter, pourquoi n'y a-t-il plus de goûter en élémentaire alors que le prix reste identique à celui de la maternelle?**

« En septembre 2014, la collectivité du Plessis-Pâté a mis en application la réforme des rythmes scolaires, prévoyant le retour à la semaine de 4 jours et demi. Cette réforme impliquait la mise en place d'activités périscolaires à caractère sportifs, culturels et artistiques.

Précédemment, les familles des écoles élémentaires n'avaient pas d'autre choix que celui de confier les enfants à l'étude assurée par les enseignants.

Afin de répondre favorablement aux temps d'activités périscolaires (TAP), nous avons donc proposé aux familles un nouveau service, celui de l'accueil post scolaire. Afin de rester dans un fonctionnement similaire à celui de l'étude il a été convenu de demander aux familles de fournir le goûter (ce qui a toujours été le cas en étude). Néanmoins afin d'impacter financièrement le moins possible les familles concernées par ces nouveaux rythmes, nous n'avons pas souhaité proposer un tarif différencié entre un élève maternel et un élémentaire.

Néanmoins nous vous remercions de votre remarque et sachez que nous nous pencherons que cette question dès la prochaine délibération tarifaire. »

Dates du prochain conseil décole le jeudi 6 mars 2025.

La séance est levée à 20h.